

Charte pour les participants à l'Association
Sportive « Les Coquelicots »
du collège St Joseph d'Argentré.

Lorsque je participe à l'AS du collège, je m'engage à :

- 1- Rendre ma convocation au plus tard le lundi qui précède la compétition du mercredi (même si je ne viens pas).
- 2- Prévenir un enseignant d'EPS en cas d'empêchement de dernière minute.
- 3- Etre à l'heure aux heures de départ et de retour (parents).
- 4- Amener les 2 euros de participation le jour de la compétition.
- 5- Prendre soin du matériel mis à disposition.
- 6- Respecter les enseignants, partenaires et adversaires lors des épreuves.
- 7- Avoir un comportement exemplaire lors des trajets et pendant les épreuves (aider à ranger, mettre ses déchets à la poubelle, être fair-play) .
- 8- Récupérer les cours manqués quand les départs ont lieu le mercredi matin.
- 9- Donner le maximum de moi-même et donner une bonne image du collège et de l'association sportive « Les Coquelicots ».
- 10- Les professeurs et éducateurs se donnent le droit, en cas de manquement au règlement intérieur concernant le comportement, de ne pas emmener l'élève à la compétition.

Nom :

Prénom :

Signature de l'élève :

Signature des parents :